

# Budget 2026 : les entreprises s'inquiètent de devoir reverser le gain issu de la suppression des jours fériés

Lecture 2 min

Accueil • Économie • Emploi



Pour Patrick Martin, le président du Medef, première organisation patronale, si la suppression de deux jours fériés entraîne une contribution pour les entreprises, « cela n'a plus aucun intérêt pour elles » © Crédit photo : ALAIN JOCARD/AFP

Par SudOuest.fr avec AFP  
Publié le 21/07/2025 à 15h05.

- Écouter Réagir Voir sur la carte Partager

## Réunies à Bercy, les organisations patronales expriment leurs préoccupations face à la possible suppression de jours fériés et à la contribution financière qui pourrait en découler

Les organisations patronales ont fait part lundi de leur inquiétude concernant une contribution qui serait demandée aux entreprises en contrepartie de la suppression de deux jours fériés proposée dans le cadre du prochain budget. Pour la troisième fois depuis avril, un « Conseil des entreprises » a rassemblé les représentants des entreprises et les principaux ministres de Bercy, lesquels ont dit vouloir leur donner des « preuves d'amour » et des garanties de « prévisibilité » dans un environnement politiquement et commercialement « instable ».

### À VOIR AUSSI

Jours fériés : où se situe la France par rapport à ses voisins européens ?

SUR LE MÊME SUJET

#### Assurance chômage : le projet du gouvernement serait « un carnage total », selon Marylise Léon

La secrétaire générale de la CFDT, Marylise Léon, critique vivement la réforme de l'assurance chômage envisagée par le gouvernement, la qualifiant de « carnage total » pour les demandeurs d'emploi

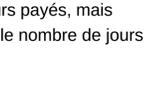


Mais à l'issue de la réunion, le président de l'U2P, Michel Picon, a exprimé son « inquiétude » sur la suppression des deux jours fériés proposée par le Premier ministre François Bayrou dans son plan de redressement des finances publiques, pour un gain attendu de 4,2 milliards d'euros.

SUR LE MÊME SUJET

#### Les ministres de Bercy réunissent les entreprises pour leur donner « des preuves d'amour »

Les ministres de Bercy ont rencontré les organisations patronales pour les rassurer sur la « prévisibilité » du budget 2026, dans un contexte d'incertitudes économiques



Tout en saluant ce projet de budget, il a jugé cette mesure « très préjudiciable à l'hôtellerie, à la restauration, aux collectivités locales, aux stations balnéaires ». Ces deux jours qui sont actuellement payés mais non travaillés deviendraient deux jours toujours payés, mais travaillés pour les salariés du public comme du privé, ramenant à neuf le nombre de jours fériés en France.

## Vers une nouvelle « journée de solidarité » ?

Mercredi, la ministre du Travail Astrid Panosyan-Bouvet avait indiqué qu'il serait demandé aux entreprises de « s'acquitter d'une contribution » en contrepartie « de la richesse créée ». Ces deux journées s'ajouteraient à la conversion depuis 2004 du lundi de Pentecôte en « journée de solidarité ».

Travaillée mais pas payée, elle est assortie d'un prélèvement correspondant à 0,3 % de la masse salariale pour financer une meilleure prise en charge des personnes âgées ou handicapées. Bercy a indiqué retenir à ce stade une contribution de 0,6 % pour les deux jours.

« Oui, cela m'inquiète », a commenté Michel Picon, qui représente les entreprises de proximité. Pour les entreprises au carnet de commandes fourni, « cela peut économiquement se justifier », a-t-il expliqué. Mais pour celles dont l'activité tourne au ralenti, « ce sera une charge de 0,60 (%) supplémentaire ».

## Quel impact réel pour les entreprises ?

Pour Patrick Martin, le président du Medef, première organisation patronale, s'il y a une contribution pour les entreprises, « cela n'a plus aucun intérêt pour elles ». Tout en se disant favorable à des jours de travail supplémentaires, le patron de la CPME, Amir Reza-Tofighi, a lui indiqué qu'il serait « vigilant » quant à la décision qui sera prise sur cette contribution.

Le 15 juillet, François Bayrou a annoncé un effort budgétaire de 43,8 milliards d'euros en 2026 pour réduire le déficit public. S'il est adopté au Parlement, il envisage aussi un gel des prestations sociales, des retraites et des dépenses budgétaires hors Défense. Instaurée en 2025, une surtaxe exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés n'est pas reconduite.

Pour le Medef, Patrick Martin a confirmé « sa lecture plutôt positive » de ces orientations budgétaires, apportant son « soutien à tout ce qui contribuera à augmenter la production ». Il s'est toutefois dit « frustré qu'il n'y ait pas plus de mesures de soutien à l'investissement », à l'instar du paquet d'aides fiscales décidées en Allemagne.

« À la fois sur les investissements, notamment industriels avec les impôts de production, mais également sur la relance du logement [...] neuf, ce serait bien qu'il y ait des signaux parce qu'il faut absolument rallumer les moteurs de la croissance », a-t-il complété.

## L'Europe face à la menace américaine

Outre le projet de budget 2026, les ministres Éric Lombard (Économie), Amélie de Montchalin (Comptes publics), Marc Ferracci (Industrie et Énergie) et Véronique Louwagie (Commerce et PME) se sont entretenus avec le Medef, l'Afep, la CPME, l'U2P sur les droits de douane américains, la compétitivité européenne et le chantier de simplification.

Avant la réunion, Éric Lombard a évoqué « une concurrence très forte » de certains pays, notamment la Chine, et des négociations « difficiles » de l'UE avec Washington, qui menace d'imposer des droits de douane de 30 % le 1er août.

« C'est la raison pour laquelle, dans le budget [...], c'est absolument essentiel de protéger les entreprises, de ne pas augmenter la fiscalité, de ne pas augmenter les charges qui pèsent sur elles », a-t-il argumenté.

Les syndicats seront à leur tour reçus à Bercy mardi tandis que le ministre de l'Industrie réunira un Conseil national de l'industrie (CNI) « exceptionnel » face aux incertitudes créées par les menaces de surtaxes douanières américaines.

LES SUJETS ASSOCIÉS

- Emploi Francois Bayrou Economie Politique Home

4 Commentaires

aléthéas - Il y a 1 heure - 21 juillet 2025 à 17h20

@NAIF et oui c'est le pire !!!

Alerter Répondre

Ototh - Il y a 3 heures - 21 juillet 2025 à 16h01

En clair travaille 2 jours de plus, vous ne serez pas payés ca fera du bonus pour les actionnaires.

Alerter Répondre

NAIF - Il y a 3 heures - 21 juillet 2025 à 15h35

Si les pme ne sommes pas viables, il faut en avisager la liquidation pure et simple

Alerter Répondre

aléthéas - Il y a 4 heures - 21 juillet 2025 à 15h14

Il faut absolument préserver les petites et moyennes entreprises françaises !!! elles assurent des emplois stables et très peu délocalisables !!!

Alerter Répondre

Voir tous les commentaires

VOTRE COMMENTAIRE

Réagissez à cet article. Pour commenter, merci de vous connecter.

Connexion

### PREMIUM

PREMIUM content with various article thumbnails and titles.

#### Sur Web, Tablette et Mobile

- Le journal et ses suppléments L'accès aux articles abonnés L'Édition du soir Le club Abonnés Les Formats Longs Les Archives depuis 1944

ABONNÉ PAPIER ? ACTIVEZ VOTRE ACCÈS

S'ABONNER À PARTIR DE 1€

Publicité

SUD OUEST 100% NUMÉRIQUE SUR WEB, TABLETTE ET MOBILE

Le journal + L'accès aux articles abonnés + L'Édition du soir + Le club abonnés

S'ABONNER À PARTIR DE 1€

### Vous avez choisi de refuser les cookies

Pourtant, comme les abonnements, ils permettent de soutenir le travail des 250 journalistes de notre rédaction qui s'engagent à vous proposer chaque jour une information de qualité, fiable et complète.

En acceptant les cookies, vous pourrez accéder aux contenus et fonctionnalités gratuites que propose notre site.

À tout moment, vous pouvez modifier vos choix via le bouton "cookies" en bas de page.

Accepter les cookies

ou

S'abonner



International

Politique

Faits-divers

Santé

Société

Sport

Economie

Culture

Tourisme

Gastronomie

**Plan du site**

Index des communes

Index des rubriques

Articles depuis 2011

**Services**

Avis de décès

Emploi

Boutique Sud Ouest

Journal anniversaire

Photos collectors

Immobilier

Annonces légales

Programme TV

**Audiovisuel**

Digivision

Écrans du monde

TV7

TVPi

CL TV

La RepTV

**Résultats**

Élections

Bac & Brevet

**Sud Ouest et vous**

Débats

Evenements

Panel

**Autres titres du groupe**

Charente Libre

La République des Pyrénées

Dordogne Libre

Haute Gironde

La Dépêche du Bassin

Le Résistant

L'Éclair

Terre de Vins

Placéco

Resolution

Sud Ouest Jeux

Raffut

**Sites du groupe**

Groupe du Sud Ouest

Côte Ouest

Éditions Sud Ouest

Eliette

Sud Ouest Publicité

**Espace pro**

Abonnement pro

Archives pro

**Espace particuliers**

Abonnement Sud Ouest

FAQ

Mon compte

Le Kiosque

Club abonnés

Contactez-nous

**Newsletter**

Recevoir nos newsletters

**Applications mobiles**

Android

iOS

**Vous avez choisi de refuser les cookies**

Pourtant, comme les abonnements, ils permettent de soutenir le travail des 250 journalistes de notre rédaction qui s'engagent à vous proposer chaque jour une information de qualité, fiable et complète.

En acceptant les cookies, vous pourrez accéder aux contenus et fonctionnalités gratuites que propose notre site.

À tout moment, vous pouvez modifier vos choix via le bouton "cookies" en bas de page.

[Accepter les cookies](#)

OU

[S'abonner](#)